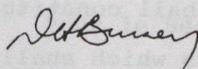


J'ai l'honneur de proposer que le Tarif de péages applicables à la Voie maritime du Saint-Laurent soit modifié, conformément au Mémoire d'accord ci-annexé, afin d'y introduire des tarifs d'encouragement pour la période du 1er juillet 1990 au 30 septembre 1990.

J'ai en outre l'honneur de proposer que la présente Note, dont les versions française et anglaise font également foi, et le Mémoire d'accord ci-annexé, s'il agréé à votre gouvernement, ainsi que votre Note en réponse marquant l'agrément de votre gouvernement, constituent entre nos deux gouvernements, un Accord modifiant davantage l'Accord du 9 mars 1959, tel que modifié postérieurement, lequel entrera en vigueur à la date de votre réponse.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Secrétaire d'État, les assurances de ma très haute considération.



L'Ambassadeur
D.H. Burney

L'honorable James A. Baker, III
Secrétaire d'État
7ième étage
Département d'État
2201 rue C, Nord Ouest
Washington, D.C. 20520